

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-08-002

L'an deux mille vingt-trois et le 31 août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 16 août 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Emilie BOULET, Angélique FOSTER

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Madame Agnès DELCOR a été élue secrétaire de séance.

CESSION BANDE DE TERRAIN COMMUNALE

Mme Carla ARNAUD domiciliés 64 Route des Pyrénées se propose d'acquérir une bande de terrain communale située route des Pyrénées.

Cette bande de terrain communale a fait l'objet d'une délimitation par un géomètre agréé pour une contenance de 29 m².

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de céder à Mme Carla ARNAUD une bande de terrain de 29 m² situé route des Pyrénées au prix de 15 € le m² soit un montant total de 435 € (quatre cent trente-cinq euros).

PRECISE que tous les frais de géomètre, notaire, études, autres, seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer les pièces afférentes à cette cession et les pièces y étant relatives.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur Le Maire
Christian PALLARES**

